

LE QUOTIDIEN

JOURNAL INDEPENDANT

RELIGIEUX, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

VENDREDI, 22 AOUT 1879.

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
22 août 1879.

FABIOLA

ou
L'ÉGLISE des CATACOMBES

Par Son Em. le Cardinal Wisniewski

(Suite)

—Ainsi donc, dit celle-ci en feignant une vive contrariété, vous voulez garder toutes ces bonnes choses pour vous seule ? Est-ce bien charitable à vous, dites-moi franchement ?

—Daig'nez ne pas m'en vouloir, ma chère enfant, dit doucement Syra. Il était absolument nécessaire de garder sur tout cela le plus profond secret.

—Et pour la même raison, sans doute, je ne pourrai pas, moi, pauvre fille, assister à la cérémonie ?

—Oh ! que si, Cœcilia, vous pourrez y assister très-certainement. Vous pourrez même voir tout ce qui se passera, ajouta-t-elle en riant.

—Il ne s'agit pas de voir, répondit l'aveugle : mais, dites-moi, comment serez-vous habillée ? quels sont vos préparatifs ?

Syra lui décrit dans les moindres détails le costume et le voile de la consécration, leur forme et leur couleur.

—Oh ! que tout cela est intéressant, dit l'aveugle : Et qu'avez-vous à faire ?

Syra s'amusant de cette curiosité inusitée chez Cœcilia, donna tous les détails de la courte cérémonie.

—Et maintenant une dernière question, reprit l'aveugle : quand et dans quel lieu tout cela doit-il se passer ? Vous avez dit que je pourrai y assister ; il faut donc que je connaisse le jour et le lieu.

Syra lui apprit que la cérémonie devait se faire au titre de Pastor, à l'aurore, le troisième jour suivant. — Mais pourquoi toutes questions, ma chère enfant ? Je ne vous ai jamais vue si curieuse. Je commence à craindre que vous ne preniez goût aux choses mondaines.

—Ne vous préoccupez pas de cela, reprit Cœcilia ; quand on trouve bon d'avoir des secrets pour les autres.

Syra ne put s'empêcher de rire à cette réponse qui affectait l'impertinence ; elle connaissait trop bien l'humble simplicité de cœur de cette pauvre enfant pour prendre

ses propos au sérieux. Elles s'embrassèrent cordialement et se séparèrent. Cœcilia se rendit directement à la demeure de la bonne Lucine, où elle fut admise sans difficulté, car elle était toujours la bien-venue dans toutes les maisons chrétiennes. Dès qu'il fut en présence de la pieuse matrone, elle se jeta à son cou en versant des larmes abondantes. Lucine l'apaisa par des caresses et des paroles bienveillantes et réussit à la calmer si bien, qu'en peu d'instants Cœcilia était de nouveau joyeuse et contente. Il était évident qu'elle venait de tramer avec la noble Romaine une petite conspiration dont le succès paraissait la rendre bien heureuse. Quand elle sortit, elle semblait transportée d'une joie suprême. Légère, elle se rendit à la maison d'Agnès où était établi l'hôpital qu'habitait le bon prêtre Dionysius. Elle le trouva chez lui, et, se jetant à ses genoux, elle lui parla avec une ferveur si éloquente, que le saint homme ému jusqu'aux larmes, la releva en lui disant de bonnes et bienveillantes paroles qui la consolèrent. Le *Te Deum* n'était pas encore composé à cette époque ; mais un cantique d'actions de grâces qui y ressemblait fort s'éleva du cœur de la pauvre aveugle vers le ciel, quand elle rentra dans son humble demeure.

L'heureuse matinée arriva enfin, et, avant l'aurore, les plus solennels mystères ayant été célébrés, la masse des fidèles s'était dispersée. Ceux-là seuls étaient restés qui devaient prendre part aux cérémonies plus intimes, ou qui avaient été spécialement invités à y assister. C'étaient Lucine et son fils, les vieux parents d'Agnès et naturellement Sébastien aussi. Mais, parmi ces invités, Syra chercha vainement, du regard, son amie l'aveugle ; évidemment, elle s'était retirée avec la foule, et la douce esclave se reprocha, dans le fond de son cœur, d'avoir peut-être blessé sa protégée par la réserve dans laquelle elle s'était tenue à son égard dans leur dernière entrevue.

La salle était plongée dans l'obscurité douteuse d'une aurore d'hiver, quoique déjà les lueurs du soleil levant fissent espérer une belle matinée de décembre. Sur l'autel brûlaient

des cierges parfumés de grande dimension, et tout autour étaient disposées des lampes d'or et d'argent de riche valeur, dont l'éclat enveloppait le sanctuaire d'une douce clarté. Devant l'autel était placée la chaire, — cette chaire non moins vénérable que l'autel lui-même, et qui se conserve encore aujourd'hui au Vatican. — la chaire de saint Pierre. Le souverain pontife y était assis, la crosse à la main, la couronne en tête. Autour de lui étaient groupés ses ministres, pieux prélats, dont la sainteté ne le cédait qu'à la sienne.

Deux sombres profondeurs de la chapelle, s'éleva d'abord un chœur de voix, douces comme celles des anges, qui chantaient, sur un rythme facile, une hymne dont les pensées principales s'exprimèrent plus tard dans ce chant : *Jesu, corona virginum*. Bientôt après s'avança, dans le rayonnement des lampes du sanctuaire, la procession des vierges déjà consacrées ; conduites par des prêtres et des diacres qui avaient mission de veiller sur elles. Et, au milieu de ces saintes filles, au costume sombre, s'en présentèrent deux revêtues de robes d'une éblouissante blancheur. C'étaient les deux nouvelles postulantes. Tandis que les autres défilaient et allaient se ranger en ligne de chaque côté, les deux filles en costume blanc furent conduites chacune par deux professes au pied de l'autel, où elles allèrent s'agenouiller devant le pontife. Leurs témoins se tenaient à leurs côtés, pour assister à la cérémonie.

A chacune d'elles, lorsqu'elle se présente, il fut demandé solennellement ce qu'elle désirait : à quoi elles répondirent qu'elles désiraient recevoir le voile, et, sous la direction des guides qu'elles s'étaient choisies, pratiquer tous les devoirs qu'il imposait. Or, bien que, avant cette période, les vierges consacrées eussent déjà commencé à vivre en communauté, il y en avait cependant parmi elles qui continuaient d'habiter leurs demeures. D'ailleurs la persécution rendait la clôture difficile, sinon même impossible. Dans chaque église, il y avait pourtant une place séparée du reste de l'édifice par une cloison de planches, et destinée aux vierges

consacrées ; souvent aussi elles se réunissaient pour recevoir des instructions communes ou vaquer à des pratiques de dévotion.

L'évêque adressa ensuite aux jeunes aspirantes un discours plein d'onction paternelle et de sollicitude affectueuse. Il leur rappela quelle haute vocation c'était que de mener sur terre la vie des anges, lesquels "ne se marient jamais ni ne se donnent en mariage ;" il leur représenta combien il était glorieux de marcher dans ce chaste sentier que le Verbe incarné avait choisi pour sa sainte Mère, et à l'extrémité duquel elles devaient être reçues dans les rangs de cette légion d'élite qui suit l'Agneau partout où il va. Il s'étendit sur la doctrine formulée par saint Paul, dans son épître aux Corinthiens, touchant la supériorité de l'état de virginité sur tous les autres états ; et il leur peignait, en termes éloquentes, le bonheur de n'avoir sur terre qu'un seul amour, — un amour qui, au lieu de se faner, fleurit et s'ouvre en produisant l'immortalité dans les cieux. "Car, dit-il en terminant, la béatitude éternelle n'est que la fleur épanouie dont l'amour de Dieu porte le germe ici-bas."

Après cette courte allocution, le pontife passa à l'examen des postulantes qui s'offraient pour obtenir un si grand honneur ; puis il bénit les différentes parties de leur habit religieux en récitant des prières qui sont probablement, à peu de chose près, les mêmes qu'on emploie de nos jours encore pour la prise de voile ; et, à mesure que le pontife les bénissait, les témoins respectifs des deux vierges les en revêtaient.

Puis les nouvelles religieuses posèrent leurs têtes sur l'autel, en signe du sacrifice qu'elles faisaient d'elles-mêmes. Mais, dans l'Occident, on ne leur coupait pas les cheveux ainsi qu'on le faisait en Orient ; on les laissait dans toute leur longueur. Ensuite le front de chacune d'elles fut entouré d'une couronne de fleurs, et, quoiqu'on fut en hiver, la riche terrasse de Fabiola, toujours si bien garnie, avait fourni ses dons les plus frais et les plus parfumés.

Tout semblait fini ; et Agnès agenouillée au pied de l'autel, et les yeux tournés vers le

ciel, était immobile et plongée dans un de ses ravissements extatiques ; au contraire, Syra, agenouillée à côté d'elle, la tête penchée et les yeux baissés, s'abîmait dans des sentiments de profonde humilité, et se demandait avec étonnement comment elle avait pu être digne d'une si grande faveur. Toutes deux étaient tellement absorbées dans leurs prières d'actions de grâces, qu'elles ne remarquèrent pas un mouvement qui se produisait dans l'assistance, et qui semblait annoncer qu'il s'y passait quelque chose d'inattendu.

Leur attention s'éveilla cependant, quand elles entendirent l'évêque renouveler sa question :

—Ma fille, que demandez-vous ?

Avant d'avoir pu tourner la tête, les deux vierges sentirent deux mains qui pressaient la leur, et une voix bien connue et bien chère à chacune d'elles, qui répondait :

—Saint Père, je demande à recevoir le voile de la consécration à Jésus-Christ, mon seule amour sur cette terre, sous la garde de ces deux saintes vierges qui sont déjà ses heureuses épouses.

Agnès et Syra furent ravies de joie et de tendresse : cette nouvelle postulante, c'était la pauvre fille aveugle, c'était Cœcilia. Quand elle avait apprise le bonheur qui attendait Syra, elle était allée, ainsi que nous l'avons vu, se jeter aux pieds de la bonne Lucine, celle-ci l'avait consolée aisément en lui faisant entrevoir la possibilité d'obtenir, elle aussi cette grâce suprême. Elle avait promis de lui fournir tout ce qui serait nécessaire à la cérémonie ; seulement Cœcilia avait insisté pour que ses vêtements fussent d'étoffe grossière, ainsi qu'il convenait à une pauvre mendiante. Ensuite, le prêtre Dionysius s'était chargé de présenter la requête et de l'appuyer auprès du saint Père. Ce dernier y avait fait un accueil favorable, et, comme la jeune aveugle avait exprimé le désir d'avoir ses deux amis pour témoins, il avait été décidé qu'on ne la conduirait à l'autel qu'après leur consécration. Cependant Cœcilia avait su garder son secret.

A continuer

res pourvues de télescopes et ayant mission de rapporter tous les vaisseaux qui passent, ce qui fait en tout 22 stations télégraphiques sur cette côte, sur une étendue de côte de 200 milles, tout renseignement relatif à la marine, à la navigation, ou aux pêches, présentant quelque intérêt, etc., sera télégraphié d'aucun point de cette côte au chef des signaux, à Québec, à Montréal ou ailleurs, trois heures au plus après, de même que tout accident arrivé à quelque navire sur cette côte et des secours pourront être expédiés de Québec, au moyen d'un vapeur, dans 30 heures tout au plus, et quand il y aura un steamer de stationné à Gaspé, dans 12 heures.

Maintenant si ce système avait été établi sur cette côte auparavant, il y aurait eu, à notre connaissance, assez de navires naufragés de sauvés pour payer 4 fois, 5 fois et plus, la valeur du système de télégraphe et de signaux recommandé pour nos côtes.

Retour de Son Excellence le Gouverneur-Général et de Son Altesse Royale la Princesse Louise.

Arrivée des vaisseaux de guerre anglais.

Nous avons été témoins hier soir d'un spectacle imposant et grandiose. Le représentant de la Reine et son auguste fille arrivait par le "Bellerephon".

Les trois vaisseaux, pavés depuis l'extrémité de la proue jusqu'à l'arrière, entraient fièrement dans le port au bruit d'une salutation des plus bruyantes de la part des marins français.

Il était réellement beau de voir deux nations, les deux premières de l'Europe se saluer ainsi par la bouche de leurs canons.

La citadelle et la Terrasse se sont aussi mises de la partie, et pendant quelque temps nous avons pu avoir une petite idée du spectacle que doit offrir un combat.

L'Amiral français s'est immédiatement rendu à bord du *Bellerophon* pour rendre visite à l'Amiral Ingfield.

Le cortège vice-royal a débarqué à bord de la chaloupe de l'Amiral conduite par quatorze hommes.

Une garde d'honneur attendait sur le quai de la Reine. Le maire s'y était rendu ainsi que toutes les troupes de Québec qui présentèrent les armes lorsque le parti vice-royal mit pied à terre.

Tout le parcours des rues depuis la Basse-Ville jusqu'à la citadelle était garni de monde et des pavillons flottaient sur plusieurs maisons.

À l'arrivée du cortège, on hissa l'étendard vice-royal dans le mat du Gouverneur.

Le "God save the Queen" n'a cessé de se faire entendre pendant tout le temps du trajet entre la frégate et la citadelle.

Cinquantième anniversaire.

Mercredi dernier, les paroissiens de St. Ambroise de la Jeune Lorette, célébraient avec éclat le 50ème anniversaire de la consécration à la prêtrise, de leur curé, le Révd. M. Frs. Boucher. La paroisse entière avait revêtu un air de fête, et les rues étaient décorées de verdure et de drapeaux sur un parcours de plus d'un mille, tandis que les demeures

d'un grand nombre de citoyens étaient aussi ornées avec goût et magnificence.

Ce jour était depuis longtemps attendu avec impatience par les paroissiens de St. Ambroise, et aussi par les nombreux amis et admirateurs que compte ce saint prêtre parmi ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Tous avaient à cœur de lui donner un témoignage non équivoque de leur respect et de leur estime. En effet, il ne faut pas oublier que M. Boucher, l'un des vétérans les plus utiles et les plus distingués du clergé canadien, a porté la parole de Dieu sur les rives de la Rivière Rouge, puis aux sauvages qui habitent les côtes du Labrador et les montagnes qui séparent la Baie d'Hudson du fleuve St. Laurent, et que c'est lui qui, le premier, a pénétré dans le Saguenay, et a abattu le premier arbre dans cette région aujourd'hui si peuplée, et même le siège d'un évêché. Ils voulaient aussi rendre hommage au prêtre humble et vertueux, dévoué et charitable, qui s'est prodigué depuis cinquante ans, dont trente cinq à St. Ambroise, pour le bien de la religion, et qui n'a jamais été témoin d'une infortune ou d'une douleur sans les soulager.

Aussi, il fallait voir l'empressement et le zèle que chacun déployait à l'envie. L'évêque et le clergé y étaient représentés par leurs membres les plus illustres et les plus distingués: Mgr. l'archevêque de Québec, Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface, Mgr. Laffèche, évêque des Trois-Rivières, Mgr. A. Racine, évêque de Sherbrooke, Mgr. D. Racine, évêque de Chicoutimi, Mgr. Cazeau, les Révds. J. D. Déziel, Beaudry, Drolet, Beaumont, Sasseville, Laliberté, Sauvageau, Roussel, Lindsay, Vincent, O'Farrell, etc., etc., en tout environ cinquante prêtres.

À 9½ heures, le clergé s'est rendu processionnellement à l'église, et une messe solennelle a été chantée par le Révd. M. Boucher, assisté des Révds. MM. Vincent et Lindsay, deux enfants de la paroisse. Le chœur de la paroisse assisté de plusieurs amateurs et artistes, a chanté avec grand succès une jolie messe en partie, sous la direction de M. C. Dussault, organiste.

Le corps de musique de Charlesbourg a aussi joué plusieurs morceaux de musique religieuse et a contribué pour une large part à rehausser l'éclat de la fête.

Après la messe, plusieurs adresses ont été présentées au Révd. M. Boucher, qui y a répondu de la manière la plus heureuse.

Le sermon de circonstance a été fait par Mgr. l'évêque de Sherbrooke, un autre enfant de la paroisse de St. Ambroise, ainsi que Mgr. de Chicoutimi, qui a pris pour texte de son sermon, le verset du psalmiste: "Quid retribuam Domino pro omnibus que retribuit mihi? Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo," et qui l'a développé de la manière la plus heureuse, en l'appliquant au saint prêtre, l'objet de la fête. Nous avons rarement entendu le distingué prélat parlé avec autant de feu et de bonheur; on sentait que le cœur parlait et voulait s'acquiescer d'un devoir de reconnaissance, car comme a dit l'orateur, c'est le vénérable

vieillard que nous célébrons, qui a dirigé les premiers pas de celui qui vous parle, dans les sentiers de la science et de la vertu.

Mgr. Taché et Mgr. Laffèche, deux compagnons d'apostolat, deux frères missionnaires du héros de la fête ont adressé quelques paroles à la foule se pressant aux abords du presbytère, et lui ont raconté les œuvres accomplies par ce prêtre dévoué pendant les premières années de sa carrière sacerdotale, lorsqu'il rivalisait de zèle avec eux pour évangéliser les nombreuses tribus répandues sur les bords de la Rivière-Rouge et dans les plaines de l'Ouest.

L'après-midi, à trois heures, il y a eu salut à la chapelle de la mission huronne, où une adresse lui a été ensuite présentée par les descendants de cette fière tribu. Le chant pendant le salut a été en langue huronne, et bon nombre de sauvages portaient l'antique costume des guerriers de la tribu.

Le soir il y a eu feu d'artifice et illumination générale.

Celui qui est l'objet d'une démonstration aussi spontanée, aussi sympathique et venant de si haut, peut sans orgueil se rendre le témoignage que tout lui rendit; qu'il a été utile à la religion et à la patrie.—*Communiqué.*

Debats Parlementaires

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Séance du 21.

L'Orateur prend le fauteuil à 3 hrs.

M. Lynch introduit un bill pour amender certains articles du code civil et du code de procédure. On lui a demandé de proposer ce bill, mais il s'attend bien à ce qu'il ne vienne pas en force de loi, cette année vu l'état avancé de la session.

Ce projet de loi a pour but de permettre à la partie qui est poursuivie d'être entendue comme témoin.

Hon. M. Chapleau demande si c'est l'intention du gouvernement d'abolir le Conseil Législatif cette année.

Hon. M. Joly dit que non, pas cette année encore. Car quand même la Chambre approuverait cette mesure, le Conseil lui-même n'y donnerait pas son assentiment.

Hon. M. Joly répondant à M. LeCavalier dit que ce n'est pas l'intention d'introduire une mesure concernant les chemins macadamisés vu que les sommes destinées à ces travaux venant des municipalités ne sont pas suffisantes pour en garantir l'exécution.

Hon. M. Langelier propose la réception du rapport du comité des subsides.

Hon. M. Chapleau attire l'attention de la Chambre sur le contrat du gouvernement pour les *nutlocks* de la section Ouest du chemin de fer Q. M. O. et Oc.

M. Taillon doit demander une enquête sur cette question.

Il dit que le gouvernement s'était très malheureusement trompé, pour ne pas dire plus, et que par le contrat accordé à M. McKay la Province avait perdu une grande somme d'argent.

Pour prouver cette assertion, il dit que sur la somme payée à M. McKay plusieurs mille piastres avaient été dépensés pour des fins d'élections.

Le Dr. McKay avait offert en outre le matériel pour \$30 le mille tandis que le contrat lui donne \$50.

L'hon. M. Joly dit que si le chef de l'opposition voulait faire une accusation formelle contre le gouvernement, il ne refusera pas l'enquête.

Hon. M. Chapleau dit que le Premier Ministre veut subtiliser et qu'il avait accusé le gouvernement d'avoir fait une transaction blâmable mais qu'il n'avait jamais dit qu'aucun des Ministres avaient reçu de l'argent pour contrôler les élections.

Les affaires de ce genre ne se font pas ainsi. Le ministre donne de l'argent et un amis est là pour la recevoir.

Il insiste sur l'accusation que les

\$3,000 ou \$4,000 de la somme payée au Dr. McKay ont été dépensées pour des fins électorales.

Hon. M. Joly accuse M. Chapleau de retrouder. Il suppose que le chef de l'opposition e voyait par là intimider le Premier Ministre et le clouer à son banc.

Hon. M. Chapleau proteste et dit qu'il est loin d'avoir retrouderé et qu'au contraire il propose en amendement que le contrat en question avait fait perdre à la Province une grande somme d'argent; faute qui rejait sur l'administration en général.

Hon. M. Joly dit qu'il avait examiné les appareils et les avait trouvés excellents; mais qu'une grave question l'avait obligé de partir pour l'Angleterre et que pendant son absence M. Starnes avait complété le contrat. Il vient à la conclusion que si l'on fait des accusations directes il accordera l'enquête.

(SÉANCE DU SOIR)

M. Loranger continue le débat sur la motion de non-confiance de M. Chapleau.

Il est suivi de MM. Langelier, Taillon, Mercier, Chs. Langelier.

Le vote est pris et l'amendement est perdu sur la division de 25 contre 22.

Hon. M. Chapleau propose alors un comité spécial pour s'enquérir de cette question.

Hon. M. Joly dit que tant qu'il aura le contrôle de la Chambre il refusera le comité spécial tant que l'opposition n'accusera pas formellement le gouvernement.

M. Tarte propose un sous amendement à l'effet de connaître qui avait bénéficié du contrat donné à MM. McKay.

Ce sous amendement est perdu sur la division de 22 contre 25.

Le rapport du comité des subsides est reçu et la chambre se forme de nouveau en comité des subsides et adopte les estimés supplémentaires.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur plusieurs bills.

L'ajournement est proposé à 4, 20 a m

Dépêches télégraphiques.

ANGLETERRE.

Une dépêche de Rome nous dit que le Pape a reçu une lettre anonyme de Baltimore, l'avertissant qu'on avait l'intention de l'empoisonner.

FRANCE

La liberté dit qu'une guerre est inévitable entre la Russie et la Chine. Les russes sont prêts à traverser la frontière.

ESPAGNE.

Le Roi Alphonse devait avoir une entrevue avec l'Archiduchesse Marie, hier.

RUSSIE.

Dans un jugement rendu par un tribunal militaire le 17 du courant 5 nihilistes ont été condamnés à être pendus une femme exilée en Sibérie et 22 autres prisonniers condamnés à dix années de détention.

ÉTATS-UNIS.

B. B. Pearson surintendant de l'éducation publique, comté de Harrison, s'est querellé avec John D. Conkerton de la Nouvelle-Orléans, hier soir pour le paiement d'un verre. Pearson invita celui qui voulait se battre avec lui de sortir, Conkerton s'avança et Pearson tirant un revolver en tira trois coups sur son adversaire, les blessures sont fatales.

FAITS DIVERS

Rétabli.—Le président du Conseil Législatif est rétabli de son indisposition.

Arrière.—On dit que les arriérés de taxes à la Corporation de Montréal excèdent \$1,000,000.

Cotation.—Les billets de la Mechanic's Bank sont aujourd'hui cotés à 50 cents dans la piastre.

Assemblée.—Il doit y avoir une assemblée des journaliers de navires, *Union Canadienne*, ce soir à la salle du patronage.

Enquête.—L'enquête tenue sur le corps d'Emmanuel Allison, qui a été poignardé avant hier à Halifax a été terminée et le verdict est que Allison est mort des suites des blessures infligées par Rubert Lany.

Vol.—Des voleurs se sont introduits dans la résidence de Mme Dean, sur le

chemin Ste. Foye, durant son absence, et ont volé plusieurs articles.

Offre acceptée.—H. Bettée un des créanciers de la Consolidated Bank qui a failli dernièrement a offert 10 cents dans la piastre qui ont été acceptées. Son passif était de \$190,000.

Nommés.—On dit que M. A. Gregory a été nommé Agent du Grand-Tronc, en cette ville, à la place de W. Harder, Ecr. qui a résigné.

Mise à l'eau.—On a lancé hier matin du chantier de M. P. V. Valin, M. P. dans la rivière St Charles, un navire de première classe, de 750 tonnaux, enregistré, cuivre et auquel on a donné le nom de *Icy*.

Agrandissements.—Il paraît que trois des vapeurs de la compagnie du Richelieu et d'Ontario, faisant le service entre Montréal et Hamilton, seront allongés de soixante pieds l'hiver prochain.

Pendaison.—James Stevenson, imprimeur, de Toronto, âgé de 35 ans s'est pendu hier matin dans une petite bâtisse en bois appartenant à son beau frère. Il laisse une femme et 4 enfants.

Visite prochaine.—Albert-Victor et George-Frédéric, fils du prince de Galles doivent prochainement visiter les côtes d'Amérique et les ports les plus importants du Canada.

Nouvelle invention.—Un bienfaiteur de l'humanité vient d'inventer la montre lumineuse. Grâce à une ingénieuse préparation de phosphore ou de sulfure de calcium, les verres absorbent la lumière le jour et la rendent la nuit.

Mechanics' Bank.—Le comité nommé à l'assemblée des créanciers s'est assemblé hier matin à Montréal et a élu M. William Weir président. Puis les membres du comité ont commencé la visite des livres de la banque.

Lumière électrique.—Le havre était magnifiquement illuminé avant hier soir à Montréal. L'expérience que l'on a faite de la lumière électrique a été couronnée de succès. On croit que 12 ou 14 de ces lumières suffiront pour éclairer les quais et les bâtiments.

Bonne nouvelle.—Une nouvelle d'Ottawa nous rapporte que cinquante barges américaines attendaient il y a quelques jours, pour charger du bois. Il est rapporté que les chantiers de bois de la Chaudière à Ottawa sont aujourd'hui en état de vendre que du bois nouvellement coupé.

Châtiment bien mérité.—Une dépêche de Fort Fairfield, Nouveau-Brunswick, annonce que le Français nommé Bouillier, qui a dernièrement violé une petite fille à Caribou, vient de succomber aux suites des blessures reçues lors de son arrestation.

Grande parade militaire.—Il y a eu une grande parade militaire de toutes les troupes, maintenant en garnison, sur l'Esplanade ce matin à onze heures. Son Excellence le Gouverneur Général, la princesse Louise et les amiraux français et anglais doivent être présents. Après la parade les volontaires en garnison seront licenciés.

Mort accidentelle.—Maie Rusk pensionnaire à *Ladies Protestant Home* se promenant hier matin sous l'influence du somnambulisme est tombée d'un chassis, en se faisant des blessures tellement graves qu'elle en est morte dans l'après midi.

Enquête du coroner.—L'enquête sur les restes de Edouard Giroux tué durant l'émeute de vendredi dernier s'est terminée hier. Après avoir entendu plusieurs témoignages, le verdict a été celui-ci. Que le défunt est tué par une ou plusieurs personnes inconnues.

Commerce local.—Depuis l'ouverture de la navigation 102 vaisseaux ont été licenciés par la Douane, pour le commerce local de cette province.

—Depuis l'ouverture de la navigation 1665 goelettes et bateaux des marchés des ports d'en bas et des paroisses, étant 280 de moins que l'année dernière à cette date.

Enquête.—Une enquête a été tenue

avant hier par le dé-croquer Dr. Garneau sur le corps de Ludger Parent de Beauport.

Il y a trois semaines ce malheureux jeune homme s'était tiré un coup de pistolet dans la gorge; la balle avait traversé le larynx, l'œsophage et était allée se loger dans la colonne vertébrale après avoir fracturé le corps de la seconde vertèbre, c'est ce qui a été constaté. Le verdict a été rendu suivant les faits.

La rue St. Antoine à Montréal.—En se rendant à une alarme donnée sur la rue St. Antoine deux pompiers de la station de la place Chabouzeil ont été victimes d'un accident. En voulant quitter les lisses des chars urbains l'essieu du wagon se brisa et précipita les deux hommes sur la pierre de la rue. La roue passa sur la jambe d'un des pompiers et sur le corps de l'autre. Celui-ci ne put se relever et on le transporta dans un magasin voisin. Un médecin appelé en toute hâte déclara les contusions sérieuses. Le pompier fut transporté chez lui.

Nouveaux faits.—C. T. Viau, fabricant de biscuit, Montréal; R. Forsythe, fabrique de marbre, Montréal; A. J. Pell, docteur, Montréal; Drapreau & Dastous, marchand-général, St. Germain, Rimouski; Zachari Lecière, marchand-général, Summerset; Thos Cushing, Montréal; Coradus O'Brien, Montréal; C. R. Lanthier, marchandises sèches, Hull; H. L. Miller, Kingston; J. W. Maguire, marchand général, Quio; Antoine Messier, hôtel, Roxton Falls; F. N. Betti, épicerie, St. André; J. B. Saffron, St. Remi; Thomas Wyatt, hôtel, Sherbrooke.

Naval.—L' "M. S. Bellerophon" cuirassé, 15 canons, 7532 tonneaux, arrivé dans le port à 6.30 p. m. Vice-Amiral Sir. E. A. Inglefield, C. B. Capt. St. Geo. C. D'A. Irvine Com Louis A. Beaumont Sec. Com. S. C. Tracey, Paie-maitre R. W. Warwick, H. M. S. "Tourmaline," 12 canons, 2164 tonneaux, arrivé dans le port à 6.40 p. m. Capt. R. F. Dennistown, Prem. Lieut. Hon. Ed. T. Needham, Lieut-nay E. Naukivell, Paie-maitre Herbert H. Gain.

H. M. S. "Griffin" 3 canons 771 tonneaux, arrivé dans le port à 6. 50 p. m. Com. Fredk. R. Broadman, Prem. Lieut. Wm. H. Pigott Ass. Paie-maitre, E. W. Newenham.

Heureux.—John Bowes, garçon d'hôtel à Montréal a laissé cette ville pour aller chercher un héritage de \$100,000 que lui a laissé un de ses parents à Buffalo.

Nouvelles d'Ottawa.—Le mare MacIntosh a acheté la magnifique propriété de M. A. Metchmor sur la rue Bank pour \$8,770.

—Une voleuse de profession du nom de Mag. Doherty a été arrêtée, hier.

—Une dépêche du câble transatlantique au Free-Press rapporte que Sir Léonard Tilley et sir Charles Tupper doivent s'embarquer aujourd'hui pour le Canada.

—Le nommé Levesque accusé d'avoir poignardé Cardinal a été acquitté.

—Sir Alex. Campbell étant le plus âgé des membres du gouvernement est à présent le président du Conseil Privé.

—La massonnerie de la nouvelle église méthodiste a été commencée hier, sur la rue Metcalfe. Cette bâtisse doit coûter \$25,000.

—Les médailles qui doivent être distribuées en prix à la prochaine exposition de la Puissance sont arrivées. Elles sont d'un dessin élégant et très bien travaillées; elles ont été faites à Paris, et sont en général faites sur le même patron que celles données en prix à l'Exposition de Paris.

Le cas de bigamie.—Ces jours dernier un nommé Robitaille natif de St. Roch de Québec, est revenu des Etats en cette ville après un absence de 13 ans. A son départ il abandonna, pour des raisons tout à fait inconnu, la femme du nom de Julie Morin dont le mariage avait été célébré à l'Eglise St. Roch en 1855. Un retour inattendu, Robitaille fut grandement surpris en apprenant que son épouse avait convoié à un second hymen avec un nommé Russell aussi de St. Roch et maintenant interné à l'Asyle de Beauport. Des procédures judiciaires ont été immédiatement prises, mais Robitaille paraît-il, se sou-

fort peu d'éprouver de nouveau la fidélité de sa chère épouse.

M. Oliver a pris la défense, d'une façon ou d'une autre la femme était persuadée de la mort de son époux, après avoir pris toutes les informations possibles. Les voisins lui ont tous donné un bon caractère et que deux fois elle fit à pieds pèlerinage de Ste. Anne pour demander la guérison de de son second mari.

Québec, 22 août 1879. Montant perçu aux Douanes, le 21 du courant, dans le port de Québec, \$1536.84

Table titled 'BOURSE' with columns for 'STOCKS', 'Par', 'Dividendes', 'Vendeurs', 'Acheteurs'. Lists various banks and financial institutions like Bank of Montreal, Ontario Bank, etc.

College de Levis. La rentrée des élèves aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 5 hrs. P. M.

NARCISSE POLIQUIN MAISON DE PENSION 1ère maison rue de l'église, Ste. Anne de Beauport. Informe le public en général, qu'il sera prêt en aucun temps à prendre comme pensionnaire les pèlerins qui vont à Ste. Anne de Beauport.

Perdue Une colerette en dentelle de soie noire depuis la rue St. François et passant par les rues St Joseph, St Julien et St. Felix. La personne qui la remettra à M. J. A. Demers, grant de la maison Davidson & Horan, Côte du Passage, sera généreusement récompensée.

PENSIONNAT DE JESUS-MARIE ST. JOSEPH DE LEVIS La rentrée des élèves, au couvent de Jesus-Marie, est fixée au 1er septembre prochain.

MADAME J. E. GODBOUT MODISTE No. 1 Côte du Passage Lévis Exécute avec soin et promptitude toute commande qu'on verra bien lui confier dans les derniers goûts et à des prix très modérés. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. GODBOUT CORDONNIER No. 1 Côte du Passage, Lévis Informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il est prêt à exécuter toute commande qu'on verra bien lui confier, tels que ouvrage de commande, réparations, etc., à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Une visite est respectueusement sollicitée.

MAISON FONDÉE EN 1878 Librairie TRUDEL & ROUTHIER 24, Côte du Passage, Lévis Village Lauzon, près de l'église St. Joseph de Lévis.

(M. J. B. A. TRUDEL se tient au magasin de Lévis, et M. A. G. ROUTHIER, à celui du Village Lauzon.) Maintenant que le dépôt de livres du gouvernement doit être aboli, on fera bien de visiter ces deux établissements pour se procurer, à très bas prix, tous les livres d'école recommandés par le bureau de l'instruction publique.

L'assortiment de ces établissements est complet pour tout ce qui regarde le département scolaire, savoir: livres de classe anglais, français et latin, papier de toutes dimensions et de toutes qualités, le meilleur assortiment de plumes et d'encre que l'on peut trouver, ardoises de différentes grandeurs, cartes géographiques montées et en feuilles, crayons de mine et d'ardoises, craie blanche pour tabl aux, images et livres pour récompenses, croix d'honneur en argent, etc., etc.

Le département religieux est très assorti en livres de prières, de piété, de liturgie et de toutes sortes de reliures, depuis les plus riches reliures en ivoire, velours, satin, cuir de Russie, maroquin et chagrin, jusqu'au simple cartonage, imagerie religieuse, canons d'autel, chemins de la croix, crucifix, chandeliers, médailles, cordons de St. François d'Assise, scapulaires bleus, noirs et rouges, châpelets montés en argent et autres, noix et coquilles pour chapelets, etc., etc.

On y garde aussi une grande variété d'articles de fantaisie, savoir: albums, porte-feuilles, porte-cigars, étuis pour plumes, aiguilles, lanettes, éventails, cartes d'amour, cartes à jouer, papiers à mott s, pelottes en caoutchouc, pistolets pour enfants, boîtes à barbe, rasoirs, savonnettes, doucines, boîtes de luxe, boîtes à ouvrage, boîtes à bijoux, lorgnons, peignes, microscopes, brosses à hardes, à dents et à cheveux, couteaux à papier, anneaux pour clefs, baloons, sifflets, anneaux de dentition, corbeilles, montres d'enfants, porte-cartes, cordons en soie, sets en faïence pour enfants, jouets, crochets et broches à tricoter, dames, damiers, échecs, toupies, etc.

Vous y trouverez aussi des instruments de musique, tels que: violons, accordeons, concertinas, flûtes, clarinettes, guitares, cornets à pistons, violoncelles, etc. Cordes, clefs, archets et musique en feuille, etc.

Pour les romans, brochures et autres volumes qui en sont pas gardés en stock, MM. Trudel & Routhier font venir, sous le plus court délai, tous les ouvrages qui ne sont pas immoraux.

Les cadres de différentes moulures et de toutes sortes sont faits sur commandes à meilleur marché que partout ailleurs.

Qu'on n'oublie pas les deux magasins suivants: 24 Côte du Passage, Lévis, et Village Lauzon, près de l'église St. Joseph de Lévis.

ALFRED LEMIEUX, Syndic Officiel AGENT D'ASSURANCES ET BUREAU DE COLLECTION No. 25, Côte du Passage, Lévis Assurance sur la vie, contre le feu et contre les accidents pris à des taux raisonnables. Collection de comptes, billets, etc., faits le plus promptement possible

L. S. ROBITAILLE CHAPELIER & MANCHONNIER 16, Côte du Passage Lévis. Assortiment complet de chapaux en legorne et en paille pour hommes, femmes et enfants, chapeaux de feutre une spécialité. Vendu à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Une visite est respectueusement sollicitée.

EVARISTE LEMIEUX NOTAIRE 6, Côte du passage Lévis. Heures de Bureau: De 9 heures du matin à 8 du soir.

CHARLES DARVEAU, AVOCAT, 6, Côte du Passage, Lévis, et 12, rue St. Pierre, Québec.

LOUIS RIVET Marchand de Tabac, Cigares et Pipes de toutes sortes 80, RUE COMMERCIALE LÉVIS. Une visite est respectueusement sollicitée.

Pharmacie. 21, Côte du Passage, 21 N.-D. LÉVIS. Non loin de chez E. BROCHU, passager Assortiment de Drogues, Médecines patentées, Parfumeries, Peignes, Brosses à cheveux, etc., etc. Prescriptions remplies à toute heure. AUX DAMES. Un lot varié de jolis chromos pour albums, ornements d'objets d'art et de fantaisie, à très bas prix.

S. MARMET.

Peinture Elastique A L'EPREUVE DE L'EAU ET DU FEU Patentée et diplômée à l'Exposition Provinciale 1877.

Les soussignés ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la nouvelle découverte de la Peinture Elastique. Cette peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché. Elle est d'un beau poli, et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque, par qui que ce soit. N'exige que trois heures de beau temps pour sécher, et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement la recommander pour la pierre et la brique, ainsi que pour les toits, Hangars, Granges, Remises, Clotures, etc., etc. Les toits des bâtisses de la Citadelle ont été peintures avec cette peinture, et plusieurs autres bâtisses du Gouvernement de la Puissance. En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 35 pour cent par jour, sur la main-d'œuvre, vu qu'elle est délayée prête à être employée.

Un seul gallon couvre 150 pieds. Defiez-vous de la contrefaçon.

PRIX pour 5 gallons \$ 4 00 " 10 " 7 50 " 20 " 14 00 " 40 " 25 00 Les barils seront chargés extra. J. ED. DERY & CIE., Seuls fabricants de la Peinture Elastique, Marchands à Commission et Ententeurs, No. 22, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec. 15 juillet 1879.

HEURES DES MALLES.

Table with columns: Reques., Mallets., Closes., A. M. P. M. ONTARIO A. M. P. M. Lists routes to Ottawa, Province d'Ontario, Quebec, Arthabaska, Lennoxville, etc.

4 10 Pour la Rivière du Loup, par chemin de fer, entre Québec tous les jours 10 45

7 45 Par l'Express, à l'est de la Rivière du Loup. Les comtés de Gaspé et Bonaventure, et les provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, St. Jean, N. B., et Bermuda, via Halifax, par le chemin de fer Intercolonial, tous les jours 8 45 Moulins de la Chaudière 8 45 MALLES LOCALES. 10 30 Comté de Beauce et Dorchester par chemin de fer Lévis et Kennebec, tous les jours 3 00 Beauport et Saint Michel, tous les jours 4 45 8 30 3 00 Bienville, Lauzon et St. Joseph l'An-du-Cove deux fois par jour 8 00 4 45 Lévis, trois fois par jour 8 00 Midi 4 45 8 00 4 30 Québec Sud, deux fois par jour 8 30 4 45 3 00 New-Liverpool et St. Jean Chrysostôme, deux fois par jour 8 00 2 30 Spencer Cove, deux fois par jour 8 30 3 00 Sillery Cove 8 00 Saint-Sauveur et Saint-Roch, quatre fois par jour 8 30 2 30 10 30 5 00 Faub. St. Jean 8 30 2 30 5 00 9 00... Bergerville et Cap Rouge 3 30 St.-Foy 40 00 Rive Sud Ouest St.-Nicolas, jusqu'à Beaucourt, tous les jours 8 30

8 00 10 20 Rive Nord Ouest, Ancienne-Lorette jusqu'aux Trois-Rivières, et Berthier tous les jours 1 45 8 00... Rive Nord Est, Beauport, jusqu'à St. Joachim, par terre tous les jours à 9 30 Les comtes de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay par la compagnie à vapeur St. Laurent les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 6 30 Le comté de Charlevoix par terre, les lundis et jeudis à 9 30 8 00... Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis 4 00 8 00 10 20 Bourg-Louis, Saint-Raymond, Pout-Rouge, tous les jours 1 45 10 20 Ste. Catherine, les lundis, mercredis et vendredis à 2 00 10 00... Valcartier et Stoneham les mercredis et samedis 2 00 10 00... Laval et Lac Beauport, les mercredis et samedis 2 00 10 00... Charlesbourg, Lorette, St. Ambroise, tous les jours à 2 00 ETATS-UNIS. 8 30... Boston et New-York, etc., tous les jours. 6 15

INDES OCCIDENTALES Lettres etc., payées d'avance, voie de New-York sont expédiées tous les jours à New-York d'où les mes sont expédiés 8 45 La Havane et les Indes occidentales, voie de la Havane à New-York, tous les jours 6 15 D'où les malles sont expédiées chaque jeudi 6 15 Pour Saint Thomas, les Indes Occidentales jusqu'à New-York 6 15 D'où les malles sont expédiées le 23 de chaque mois 6 15 GRANDE-BRETAGNE. Par la voie canadienne, les samedis à 11 30 Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les lundis 6 15 d.—Sac des malles p. chars ouvert jusqu'à 6 30 P.M. b.—Do Do 6 45 A.M. c.—Sac supplémentaire à Midi. Les lettres enregistrées doivent être déposées à la poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle. Les boîtes aux lettres sur la rue seront visités à 6 a. m., 10 a. m., 1.30 p. m. et 5.45 p. m. Livraisons par les facteurs de la ville, 8 30 a. m., 10 30 a. m. et 2 30 p. m.

B. PRUNEAU, Maître de poste